

Intitulé modifié par A.Gt 20-05-2020

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
fixant la composition de la Commission de l'enseignement
supérieur inclusif**

A.Gt 15-05-2014

M.B. 16-10-2014

Modifications :

A.Gt 28-10-2015 - M.B. 17-11-2015	A.Gt 10-05-2017 - M.B. 26-06-2017
A.Gt 20-09-2017 - M.B. 17-10-2017	A.Gt 20-06-2018 - M.B. 23-07-2018
A.Gt 10-10-2018 - M.B. 31-10-2018	A.Gt 05-12-2018 - M.B. 07-01-2019
A.Gt 01-03-2019 - M.B. 29-03-2019	A.Gt 08-05-2019 - M.B. 29-07-2019
A.Gt 05-06-2019 - M.B. 31-07-2019	A.Gt 21-08-2019 - M.B. 06-09-2019
A.Gt 20-05-2020 - M.B. 29-05-2020	

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 8 mars 2007 relatif au Service général de l'Inspection, au Service de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement organisé par la Communauté française, aux Cellules de conseil et de soutien pédagogiques de l'enseignement subventionné par la Communauté française et aux statuts des membres du personnel du Service général de l'Inspection et des conseillers pédagogiques, notamment l'article 90, § 6, alinéa 2;

Vu le décret du 17 juillet 2002 visant à promouvoir la participation équilibrée d'hommes et de femmes dans les organes consultatifs, notamment l'article 2;

Sur la proposition du Ministre de l'Enseignement supérieur;

Après délibération,

Arrête :

Article 1^{er}. - Sont désignés en qualité de membres effectifs ou en qualité de membres suppléants de la Commission de l'enseignement supérieur inclusif créée à l'article 23 du décret du 30 janvier 2014 relatif à l'enseignement supérieur inclusif pour les étudiants en situation de handicap, ci-après dénommée « la Commission » :

A. Membres désignés en vertu de l'article 24, 2^o :

Membre effectif

- M. Etienne GILLIARD; [remplacé par A.Gt 05-06-2019]

Membre suppléant

- Mme Brigitte TWYFFELS; [remplacé par A.Gt 20-05-2020]

B. Membres désignés en vertu de l'article 24, 3^o :

Membre effectif

- Mme Sylvie ROGIEN; [remplacé par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 20-05-2020]

Membre suppléant



- Mme Mélissa POUCEZ; *[remplacé par A.Gt 20-05-2020]*

C. Membres désignés en vertu de l'article 24, 4° :

Membres effectifs

- Mme Maité TROMME (ULiège); *[remplacé par A.Gt 20-06-2018 ; A.Gt 20-05-2020]*

- Mme Nathalie VANZEVEREN (SAPEPS);

Membres suppléants

- Mme Georgette CHARLIER (La lumière);

- Mme Brigitte CHARLIER (Comprendre et parler);

D. Membres désignés en vertu de l'article 24, 5° :

Membre effectif

- Mme Thérèse DARGE; *[remplacé par A.Gt 08-05-2019]*

Membre suppléant

- M. Jean-Marc HAUTECLER;

E. Membres désignés en vertu de l'article 24, 6° :

Membre effectif

- Mme Sylvie TOUBEAU; *[remplacé par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 05-12-2018]*

Membre suppléant

- Mme Carine CARTON *remplacé par A.Gt 05-12-2018]*

F. Membres désignés en vertu de l'article 24, 7° :

Membre effectif

- Mme Delphine HAULOTTE ; *[remplacé par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 20-06-2018 ; A.Gt 20-05-2020]*

Membre suppléant

- M. Arnaud SALMON; *[remplacé par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 20-06-2018 ; A.Gt 20-05-2020]*

G. Membres désignés en vertu de l'article 24, 8° :

Membres effectifs

- Mme Aurélie HUYSE, neuropsychologue, directrice du CEFES/IN-ULB; *[remplacé par A.Gt 20-05-2020]*

- M. Bernard HARMEGNIES, psychologue, directeur de l'institut des sciences du langage et spécialiste en logopédie (UMons);

- M. Roland DELMELLE, conseiller en prévention (HECh et HEAJ) *[remplacé par A.Gt 10-05-2017]*

- Mme Florence VANDERSTICHELEN, Directrice du Service d'Aide aux étudiants (UCL) *[ajouté par A.Gt 10-10-2018]*

Membres suppléants

- M. Eric WILLAYE, docteur en psychologie, directeur général de la Fondation SUSA (UMONS); *[remplacé par A.Gt 20-05-2020]*
- M. Eric CONSTANT, professeur, Faculté de médecine (UCL et Saint-Louis);

- Mme Nathalie NADER-GROSBOIS, professeur, Faculté de psychologie (UCL); *[modifié par A.Gt 20-05-2020]*

H. Membres désignés en vertu de l'article 24, 9° :

Membres effectifs

- Mme Anaïs COLLIN (FEF); *[remplacé par A.Gt 28-10-2015 ; A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 05-12-2018 ; A.Gt 20-05-2020]*
- Mme Julie DEMARTEAU (FEF) *[ajouté par A.Gt 20-05-2020]*

Membres suppléants

- M. Sami QUOILIN (FEF); *[remplacé par A.Gt 28-10-2015 ; A.Gt 20-09-201 ; A.Gt 05-12-2018 ; A.Gt 20-05-2020]*
- M. Arno SCHROOYEN (FEF) *[ajouté par A.Gt 20-05-2020]*

*Modifié par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 05-12-2018 ;
complété par A.Gt 01-03-2019*

I. Membres désignés en vertu de l'article 24, 10° :

Membres effectifs

- M. Olivier BOUILLON (CGSP); *[remplacé par A.Gt 21-08-2019]*
- Mme Cathy VERDONCK (CSC); *[remplacé par A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 05-12-2018]*
- Mme Christine SERRE (SLFP) *[ajouté par A.Gt 01-03-2019]*

Membres suppléants

- Mme Stéphanie BERTRAND. (CGSP); *[remplacé par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 21-08-2019]*
- Mme Anne-Marie VALENDUC (CSC); *[remplacé par A.Gt 20-09-2017 ; A.Gt 05-12-2018]*
- Mme Emilie WILMET (SLFP); *[remplacé par A.Gt 10-05-2017 ; A.Gt 01-03-2019]*

Article 2. - Le présent arrêté entre en vigueur le jour de sa signature.

Bruxelles, le 15 mai 2014.

Le Ministre-Président,

R. DEMOTTE

Le Ministre de l'Enseignement supérieur,

J.-Cl. MARCOURT